

SÉMINAIRE SCHÉMAS D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX (SAGE)

7 juin 2011 - Centre Regus



RESSOURCES, TERRITOIRES, LOGEMENTS
ÉNERGIES ET CLIMAT
Développement durable
Préparation des schémas
Infrastructures, transports et mer

Présent
pour
l'avenir

Les commissions locales de l'eau : organe vital du SAGE

Introduction

Marie Renne
Chef du bureau de la planification et de l'économie de l'eau



Présentation des enjeux
Énergies et climat
Développement durable
Ressources, territoires, habitats et logement
Infrastructures, transports et mob.

Présent pour l'avenir

Le SAGE : droits et devoirs

- Le SAGE crée du droit
- Il lui incombe des devoirs
 - Être équilibré
 - Être proportionné
 - Être opérationnel
 - Être concerté

Le SAGE est le fruit d'un travail collectif

- Au sein de la CLE / En dehors de la CLE
- De l'importance de la communication : communiquer = mettre en commun

Place et rôle de chacun

- LA CLE : 3 collèges
 - Élus
 - Usagers
 - Etat

Et au milieu de tout ça... l'animateur

Le rôle de l'Etat

Le SAGE est élaboré par la CLE, mais approuvé par arrêté par le préfet : garant de la légalité du SAGE

L'Etat est responsable d'un certain nombre de procédures de la politique de l'eau : par ces actions, il contribue également à la mise en œuvre du SAGE (mais pas que)

L'Etat est membre de la CLE, mais est minoritaire : comment participer?



La place centrale accordée à la CLE et sa légitimité
sont issues du SAGE

La qualité du document, son équilibre et son
pragmatisme sont les conditions nécessaires à sa
survie

Il est du rôle de chacun de veiller à ces aspects,
même si dans ce travail collectif, le rôle de l'Etat
est particulier



Prévention des risques
Énergies et climat
Développement durable
Ressources, territoires, habitats et logement
Infrastructures, transports et mob

Présent
pour
l'avenir